

Vicat, acteur industriel engagé en faveur de la biodiversité, dévoile une nouvelle bière élaborée avec l'orge cultivée sur ses carrières réaménagées

L'Isle d'Abeau, le 25 avril 2019 – Le groupe familial français Vicat - industriel engagé depuis plus de 25 ans pour la défense et la promotion de la biodiversité - déploie de nombreuses initiatives locales et durables qui viennent s'inscrire au cœur d'une stratégie environnementale globale. Le 23 avril dernier, Vicat a célébré la cuvée 2019 de sa bière fabriquée avec l'orge cultivée sur ses carrières réaménagées.

LES SITES VICAT, UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES...

Vicat s'attache à développer - en concertation avec les collectivités, associations et partenaires locaux - des projets en lien avec les territoires sur lesquels sont implantés ses sites, et ce en préservant la biodiversité en présence. En Isère, dans la Plaine de Faverges, une coopération originale entre acteurs locaux a par exemple permis de restituer des terrains exploités en carrière pour cultiver en agriculture biologique une orge de brasserie et donner naissance à deux bières artisanales.

Suite à une réflexion née en 2014 sur la remise en état agricole de parcelles situées dans la Plaine de Faverges (plus précisément sur la commune de Creys-Mépieu), Vicat a acheté les semences permettant de cultiver une orge de brasserie. Exploitée et conduite en agriculture biologique par la CUMA de la Plaine de Faverges, l'orge est ainsi récoltée chaque année avant d'être maltée pour la faire germer et sécher par une entreprise régionale, Malteurs Echos, basée en Ardèche. La Brasserie artisanale Les Ursulines, située dans la cité médiévale de Crémieu, se charge ensuite de fabriquer les bières Vicat ! Deux bières artisanales blonde et ambrée Vicat ont ainsi été produites cette année. La qualité de l'orge a permis d'ajuster la recette de la bière blonde habituelle du brasseur pour formuler une recette unique avec 100% de l'orge issue de la carrière Vicat. La cuvée 2019 a d'ailleurs fait l'objet d'une dégustation le 23 avril dernier.



« Sur nos différents sites, nous sommes en interaction permanente avec le monde agricole et les acteurs de l'environnement. Notre objectif est de trouver des intérêts communs à tous pour faciliter le vivre ensemble. L'exemple de la remise en état de la Plaine de Faverges est remarquable par la durabilité du partenariat mis en place, et ce dans une logique de proximité. Nous souhaitons nous servir de cette réussite en matière d'agroécologie pour mener à bien d'autres projets de réaménagement. » explique Raphaël Chaux, Chef de secteur Granulats Vicat Lyon.

CONTACTS PRESSE VICAT

FIONA THOMAS
+33 (0)4 37 47 36 26
fiona.thomas@tbwa-corporate.com

SIÈGE SOCIAL
TOUR MANHATTAN 6 PLACE DE L'IRIS
F-92095 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. +33 (0)1 58 86 86 86
FAX +33 (0)1 58 86 87 87
WWW.VICAT.FR

... MAIS AUSSI POUR LA BIODIVERSITÉ.

Afin de maintenir une activité d'exploitation aux impacts limités tout en préservant - voire en enrichissant - la biodiversité présente, chaque carrière Vicat fait l'objet d'une analyse du milieu dans le but de définir en amont les meilleures techniques d'exploitation. Le groupe Vicat réalise également des concertations avec les agriculteurs locaux pour comprendre leurs besoins dans le but de déterminer les conditions de remise en état optimales des sols qui leur seront restitués. Vicat développe par ailleurs de nombreux partenariats avec des associations de protection de la nature - aux niveaux local, régional, mais aussi national et européen - afin de développer des plans d'exploitation et des réaménagements spécifiques.

Réaménagement de la carrière de Saint-Denis-lès-Bourg dans l'Ain et recréation du lit mineur de la rivière Veyle ; création d'un refuge à chauves-souris au sein de sa carrière de Maizières en Meurthe-et-Moselle afin de favoriser la nutrition des chiroptères ; installations de vergers conservatoires ou encore protection des hirondelles de rivage... À travers toutes ces initiatives, dont certaines ont été primées, le groupe Vicat souhaite montrer que l'alternative d'une industrie durable existe, et qu'elle est même nécessaire.



En témoigne l'un de ses projets phares, le projet Odyssée : en 2015, Vicat s'est lancé le défi de mettre son savoir-faire en matière de préservation de la biodiversité au service des abeilles et autres insectes pollinisateurs sauvages. Celui-ci vise à offrir, sur les installations du Groupe qui s'y prêtent, des hôtels à insectes sauvages ou spirales de nidification. On compte aujourd'hui près d'une vingtaine de carrières concernées en France.

« Notre métier a connu des bouleversements majeurs, plaçant au cœur de nos activités les préoccupations environnementales et la protection de la biodiversité. Notre logique de remise en état des carrières en fin d'exploitation a totalement évolué. Nous apportons désormais une expertise en agronomie aux agriculteurs du secteur, très satisfaits de la qualité des terrains qui leur reviennent : les sols leur permettent d'obtenir des rendements importants sans recourir aux engrais chimiques. » ajoute Raphaël Chauv.

À PROPOS DU GROUPE VICAT

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créée en 1853, l'entreprise familiale exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.

Le groupe cimentier emploie près de 9 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de près de 2,6 milliards d'euros en 2018. Présent dans 12 pays – France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil – Vicat réalise plus de 63% de son chiffre d'affaires à l'international.

CONTACTS PRESSE VICAT

FIONA THOMAS
+33 (0)4 37 47 36 26
fiona.thomas@tbwa-corporate.com

SIÈGE SOCIAL
TOUR MANHATTAN 6 PLACE DE L'IRIS
F-92095 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. +33 (0)1 58 86 86 86
FAX +33 (0)1 58 86 87 87
WWW.VICAT.FR